

Oui à la proportionnelle, non au régime présidentiel

Michèle Leroux

Après 27 sessions publiques et quelque 250 mémoires, la consultation sur la réforme des institutions démocratiques a connu son dénouement à Québec, les 21, 22 et 23 février dernier, avec la tenue des États généraux. Près de 1000 participants venus de toutes les régions se sont alors prononcés sur les grands enjeux entourant des changements au régime politique et au système électoral du Québec. Si l'événement a confirmé la nécessité de corriger certaines lacunes du système électoral, il n'en a pas moins réservé quelques surprises, dont le rejet d'un régime présidentiel à l'américaine et d'une Chambre des régions. Pour ce dernier volet du dossier consacré à la réforme, le Journal a recueilli les propos du président du comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, M. Claude Béland, également titulaire de la Chaire Économie et Humanisme à l'UQAM. S'y ajoutent les commentaires des personnes interviewées dans le cadre de notre dossier.

À l'aube d'une campagne électorale au cours de laquelle les partis politiques semblent devoir se disputer âprement la faveur populaire, le moment pour tenir la consultation publique et les États généraux sur la réforme des institutions démocratiques qui se sont déroulés du

Béland. «Au contraire, estime-t-il, les participants aux États généraux étaient gonflés à bloc. Ils veulent que la campagne électorale débouche sur des engagements fermes de chacun des partis politiques, afin que ces derniers mettent en œuvre les changements

notre rapport et nos recommandations avant le déclenchement des élections.»

Les États généraux ont réuni un éventail de citoyens assez représentatifs de la population québécoise. Ces gens, déjà bien informés et qui avaient réfléchi aux différentes questions à débattre, ont départagé les changements qu'ils souhaitent voir mis en œuvre de ceux pour lesquels ils ne sont pas prêts.

«La surprise, aux États généraux, ça a été le rejet du régime présidentiel, confie M. Béland. De 80 % en faveur de changements vers un tel système, lors des consultations menées l'automne dernier, la proportion d'appui a chuté à 47 %. Bien sûr, il y a le fait qu'un gouvernement formé par des non-élus agace beaucoup de gens, ici. L'autre reproche qui semble s'être installé touche à l'instabilité entourant des changements qu'entraînerait un système présidentiel. La lecture des commentaires des participants permettra de mieux comprendre cet aspect du vote. Mais, mon impression, c'est que les gens se sentent déjà privés de pouvoir, et que devant la perspective de se retrouver dans une position de faiblesse, et avec un chef de gouvernement qui n'est pas le chef de l'assemblée législative, les citoyens québécois ont alors choisi d'être prudents», estime M. Béland.

L'autre enjeu de taille concernait le système électoral, et particulièrement le mode de scrutin. Lorsque l'on regroupe les votes en faveur d'une représentation proportionnelle avec ceux exprimés en faveur d'un système mixte (qui conjugue des éléments du mode proportionnel avec le système majoritaire actuel afin de corriger les distorsions), on arrive à un pourcentage d'appui de 90 %.

Le fait que seulement 10 % des participants aux États généraux aient

souhaité le maintien du régime électoral actuel est fort éloquent. «En ce qui a trait au mode de scrutin, le choix de la proportionnelle est demeuré clair et net, précise M. Béland, et cela confirmait la tendance observée lors des sessions de l'automne.» Mais il faudra du temps. «Cela pourrait prendre entre trois et quatre ans, selon les prévisions faites par le Directeur général des élections, tout dépendant si on intègre la proportionnelle en conservant la carte électorale actuelle, ou non», explique M. Béland.

S'il se dit très heureux d'avoir participé à cette importante réflexion démocratique, M. Béland n'en constate pas moins un désabusement inquiétant de la population envers les politiciens. «En régions éloignées, c'est en-

core plus prononcé. Les citoyens nous disaient avoir carrément décroché de la démocratie.»

Une analyse préliminaire des réponses à un questionnaire distribué aux 125 députés de l'Assemblée nationale de même qu'aux participants aux États généraux indiquerait d'ailleurs, ajoute M. Béland, un écart important entre les attentes des uns (les citoyens) et les perceptions des autres, quant à leur rôle de députés.

À l'évidence, la prochaine campagne électorale, sera marquée par des débats intéressants ●

SUR INTERNET
www.pouvoircitoyens.com



Photo : François Nadeau

M. Claude Béland, aux États généraux sur la réforme des institutions démocratiques.

21 au 23 février dernier était bien mal choisi, pensaient plusieurs. Ce n'est toutefois pas l'avis de M.

sur lesquels ils se sont prononcés aux États généraux. Ils nous ont clairement demandé de leur fournir

RÉSULTATS DU VOTE AUX ÉTATS GÉNÉRAUX

Questions	Pour	Contre			
1. Initiative populaire pour la tenue de référendums sur certaines questions majeures	80%	19%			
2. Constitution québécoise (loi fondamentale)	82%	18%			
3. Régime politique de tradition parlementaire	53%	47%			
4. Élections à date fixe	82%	18%			
5. Représentation régionale, élection des députés sur la base des régions	39%	61%			
6. Chambre législative, nombre égal de représentants dans chaque région, indépendamment de la taille de sa population	26%	74%			
7. Mesures incitatives facilitant l'accès des femmes aux institutions québécoises	74%	26%			
8. Droit de vote à 16 ans	42%	58%			
9. Mesures pour favoriser la participation des représentants des communautés ethnoculturelles du Québec aux institutions démocratiques	65%	35%			
10. Mode de scrutin :					
Système majoritaire actuel	10%	Système majoritaire actuel avec diminution des distorsions par l'introduction d'éléments de proportionnalité	66%	Représentation proportionnelle	24%